

Tableau de synthèse relatant l'utilisation des dernières autorisations financières

Les délégations et autorisations consenties au Conseil d'administration par les Assemblées générales du 1^{er} juin 2012 et du 21 juin 2013, actuellement en cours, sont les suivantes :

Résolution	Objet	Durée et limite de validité	Plafonds individuels	Plafonds communs	Plafonds globaux	Utilisation
23 ^{ème} (2012)	Attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions en faveur des salariés et des mandataires sociaux	38 mois 1 ^{er} août 2015	<ul style="list-style-type: none"> 5 % du capital au jour de la décision du Conseil d'administration Le nombre d'options consenties aux dirigeants mandataires sociaux ne pourra représenter plus de 10 % du total des attributions 	Plafond commun aux 23 ^{ème} et 24 ^{ème} résolutions : 5 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration	Plafond global des augmentations de capital : 210 millions d'euros	-
24 ^{ème} (2012)	Attribution gratuite d'actions en faveur des salariés et des mandataires sociaux	38 mois 1 ^{er} août 2015	5 % du capital au jour de la décision du Conseil d'administration	Plafond commun aux 23 ^{ème} et 24 ^{ème} résolutions : 5 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration	Plafond global des augmentations de capital : 210 millions d'euros	-
8 ^{ème} (2013)	Opérer sur les actions de la Société	18 mois 21 décembre 2014	<ul style="list-style-type: none"> Acquisitions d'actions dans la limite de 10 % du capital ou 5 % s'il s'agit d'actions acquises en vue de leur conservation et leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe Dans la limite de 14,3 millions d'euros Dans la limite d'une détention directe ou indirecte de la Société de 10 % de son propre capital 	-	-	Dans le cadre du contrat de liquidité